

CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

SESSION de décembre 2011

Appel à projet 2011/2013 Culture et Jeunesse

Marie-Pierre Rouger groupe Bretagne Ecologie

Monsieur le Président, chers collègues

Selon un sondage IPSOS réalisé récemment pour « Le Monde », les jeunes sont perçus comme égoïstes, paresseux et intolérants par une grande majorité de français. Mais l'enquête qualitative réalisée par le CESER auprès de professionnels et de jeunes qui avait été présentée à la session de janvier 2011, soulignait que « pour s'ouvrir à la diversité des jeunes et de leurs expressions, les adultes doivent être prêts à remettre en cause certains de leurs *a priori* sur les jeunes. Il leur faut aussi aller à la rencontre des jeunes, sur leurs « terrains » d'expression, avec bienveillance et sans faire de « jeunisme ».

C'est, l'objectif que vise cette proposition d'appel à projet qui était en gestation depuis plusieurs mois dans le cadre de notre réflexion sur l'action culturelle.

Avec le lancement de la Révision Générale des Politiques Publiques et la baisse des budgets culturels au niveau de l'État, le secteur de la création et du spectacle vivant est en grande difficulté. La Région, s'est fortement engagée depuis plusieurs années et elle a ainsi compensé partiellement le désengagement de l'État du terrain culturel local.

Malgré ces efforts, les budgets culturels stagnent et chacun sait qu'une absence de hausse dans un budget équivaut à une diminution, car les dépenses structurelles continuent d'augmenter d'une année à l'autre.

C'est dans ce contexte difficile qu'intervient cet appel à projets. Ses objectifs ne sont pas contestables, bien au contraire. Mais dans le cadre de son lancement, nous devons prendre garde à ne pas encourager les structures culturelles à s'engager dans une course au projet qui ne viendrait, à terme, qu'aggraver leurs difficultés.

Nous allons en effet demander aux structures de proposer des actions pour répondre au besoin spécifique, de la participation et l'engagement des jeunes dans les projets culturels. Mais nous savons tous que l'organisation par projet a un défaut. Elle amène à faire coexister deux logiques différentes dans les structures. Une logique de métier, qui conduit à travailler dans la durée et une logique de projet qui implique un résultat de plus court terme et un tempo différent dans le travail. Le fonctionnement par projet induit la mise en place d'une organisation spécifique qui ne se superpose pas toujours facilement avec l'organisation du travail courant et encore plus difficilement sans doute avec les modes de fonctionnement des jeunes.

Ainsi ne risquons-nous pas de demander des efforts supplémentaires à des structures déjà fragilisées? Pire encore, n'y-a-t-il pas un risque d'engager les acteurs culturels dans une course aux projets grâce à laquelle ils penseraient résoudre, vainement, leurs problèmes financiers? Sans compter d'ailleurs qu'en plafonnant la contribution de la Région à 70 % du budget de l'opération, nous contraignons de fait le bénéficiaire, si l'on peut dire, à courir après les 30 % restant.

Ainsi, à terme, Monsieur le Président, n'est-il pas souhaitable d'encourager les acteurs culturels de notre Région à intégrer en permanence la préoccupation de la jeunesse dans leur action plutôt que de les inciter à présenter des projets pour les jeunes ?

La méthode et les moyens doivent encore être précisés, mais dans cet esprit pouvons-nous concevoir l'appel à projet qui nous est présenté comme une première expérimentation telle qu'elle était définie par M. Le Boulanger dans le document « l'ambition culturelle » présentée au mois de mai.

L'évaluation du dispositif que la Région veut mettre en place, pourrait alors se faire en ayant à l'esprit l'objectif défini dans ce même document : « un mot d'ordre, les jeunes au cœur des projets culturels » et non comme « les jeunes : un projet en plus pour des acteurs culturels déjà confrontés à de graves difficultés ».

Je vous remercie